

RETOUR DES AVIS DE LA PPVE

Jeudi 26 mars 2026 16 :02

Avenir Golf

Monsieur le Maire et Président du Conseil d'exploitation du Golf de Saint François, Madame et Messieurs les membres élus du Conseil d'exploitation.

En qualité de membres golfeurs désignés du Conseil d'exploitation nous tenons à revenir sur la situation des terrains sur lesquels sont implantés le parking du golf, les voiries et un rond-point.

Comme vous le savez, la demande de permis de construire concernant un hôtel sur la parcelle de l'ex Méridien condamne le parking et le rond-point, obérant de ce fait même l'avenir du golf...Cette demande de permis de construire ayant été déposée en janvier et le délai de quatre mois sur le point d'expirer, nous craignons que le permis de construire ne devienne tacite. Il conviendrait donc que le refus de permis de construire soit notifié au plus vite.

Les motifs seraient les suivants:

-L'usage public de ces terrains est à la merci des golfeurs et autres baigneurs ou utilisateurs de l'avenue de l'Europe depuis la création du golf en 1976 soit bien plus de 30 ans.

-La vente de ce terrain n'a pas fait l'objet d'une procédure de désaffectation ni de déclassement ce qui est une obligation pour tout terrain dont l'usage est manifestement public depuis tant d'années :pour preuves (attestations des usagers, entretien municipal, éclairage,poubelles, signalétiques routières)

_Le conseil d'exploitation de l'époque nous semble-t'il n'a pas été consulté...et il est évident que la section "golfeur" de ce conseil aurait émis un avis défavorable à la vente du parking.En fonction des statuts de la régie du golf, l'absence de l'avis certes consultatif du conseil d'exploitation pourrait confiner au vice de procédure de cette vente...

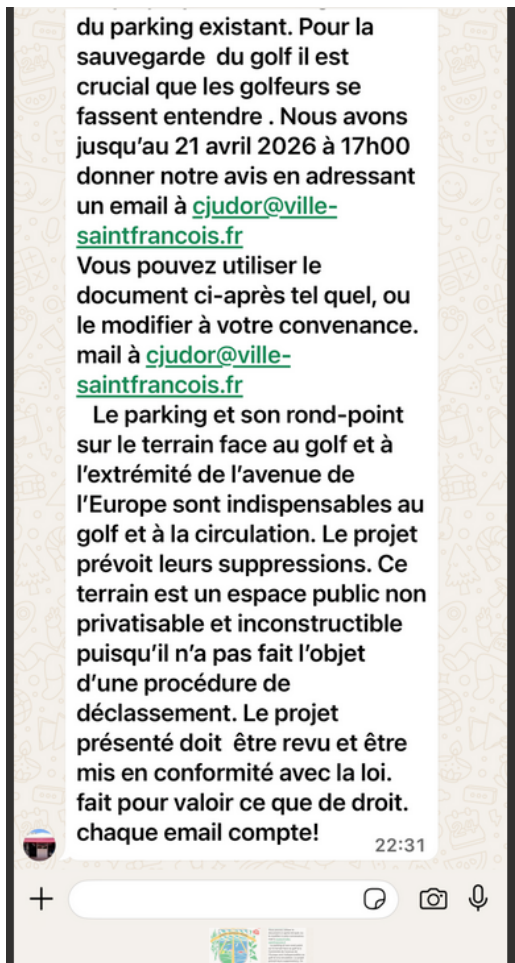
Tous ces motifs ont été constatés par nombre de juristes et il serait de bon ton que le parking reste à son utilisation publique et que le promoteur hôtelier reconsidère son projet dans ce sens.

Nous vous remercions de votre attention compte tenu de la gravité et de l'urgence de la situation et des actions à entreprendre

Les membres non élus désignés du conseil d'exploitation.

- PS: une pétition en cours a déjà réuni plus de 400 signatures

Lundi 20 avril 2026 11 :13



mercredi 22 avril 2026 08:20

Objet : PPVE PROJET ANSE CHAMPAGNE

Bonjour,

Mon avis sur le projet Anse Champagne

- un hôtel 5 étoiles qui permettra de générer des emplois pendant la construction mais aussi ensuite quand il sera ouvert à la clientèle.

- l'arrivée d'une nouvelle clientèle touristique avec ce complexe 5 étoiles haut de gamme qui va s'approprier les équipements alentours commerces, restaurants etc....et avec tout cela les retombées financières positives.

Bonne réception

Bien cordialement



Envoyé : mardi 21 avril 2026 16:51
Objet : Projet de l'Anse Champagne
Bonsoir,

Je souhaite, par le présent courriel, apporter mon avis en tant que citoyen sur le projet mentionné en objet.

Je considère que ce projet d'hôtel 5 étoiles représente une réelle opportunité pour le territoire, dans la mesure où il permettrait de renforcer son attractivité touristique et d'attirer une clientèle plus diversifiée.

Il contribuerait également à la montée en gamme de l'offre hôtelière à Saint-François et plus largement en Guadeloupe.

Par ailleurs, ce projet pourrait générer des emplois, aussi bien durant la phase de construction que sur le long terme en phase d'exploitation.

De manière générale, il s'agit d'un projet important qui participerait au dynamisme et au rayonnement économique du territoire.

Cordialement,

Envoyé : mardi 21 avril 2026 16:35 **Objet** : Projet de construction d'un hôtel à l'Anse Champagne

Monsieur

Le parking et son rond-point sur le terrain face au golf et à l'extrémité de l'avenue de l'Europe sont indispensables au golf et à la circulation.

Le projet prévoit leurs suppressions.

Ce terrain est un espace public non privatisable et inconstructible puisqu'il n'a pas fait l'objet d'une procédure de déclassement.

Le projet présenté doit être revu et être mis en conformité avec la loi.

fait pour valoir ce que de droit

Très cordialement,

Le 22/04/2026 08 :10

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la participation du public relative au projet de complexe hôtelier SHAC à l'Anse Champagne, je souhaite porter à votre attention une synthèse structurée des éléments majeurs soulevés dans le document en pièce jointe.

Il est recommandé, dès à présent, de prendre connaissance de ce document dans son intégralité afin d'en appréhender pleinement les enjeux, les analyses et les arguments développés.

1. Un espace de vie unique et irremplaçable

L'Anse Champagne constitue aujourd'hui le dernier espace littoral naturel, accessible et sécurisé pour les habitants de Saint-François.

Ce lieu est devenu, au fil des années, un espace central de vie sociale, familiale et sportive. Depuis la démolition de l'ancien hôtel en 2014, il s'est progressivement imposé comme un usage de fait pour la population locale. Sa transformation en complexe hôtelier représenterait une rupture majeure dans cet équilibre.

2. Un préjudice social significatif

Le projet entraînerait une exclusion de fait des habitants du littoral de proximité.

Les autres plages accessibles présentent aujourd'hui des contraintes majeures (dégradation, sargasses, dangerosité, enclavement ou perte d'accès), ce qui rend l'Anse Champagne indispensable. Sa disparition comme espace libre constituerait une perte directe de qualité de vie pour les résidents de St-François.

3. Une privatisation indirecte mais réelle

Bien que l'accès public soit théoriquement maintenu, plusieurs éléments laissent présager une privatisation de fait :

- présence de dispositifs de sécurité et de surveillance
- installation d'équipements liés à un usage hôtelier haut de gamme
- incompatibilité entre usages populaires et environnement de luxe

Ces facteurs sont susceptibles de dissuader l'usage par les habitants et de limiter les pratiques nautiques.

4. Une saturation du territoire déjà engagée

Le projet s'inscrit dans un contexte de forte densification touristique autour du lagon.

Les nombreuses constructions récentes ou en cours témoignent d'une pression immobilière importante.

Dans ce contexte, la poursuite de l'urbanisation du littoral interroge sur la pertinence d'un nouveau projet d'envergure.

5. Nécessité d'un moratoire

Au regard de cette situation, il apparaît nécessaire de suspendre temporairement toute nouvelle autorisation.

Cette pause permettrait d'évaluer les impacts cumulés des projets existants, ainsi que la capacité réelle des infrastructures et de l'environnement à absorber ces développements.

6. Un risque de déstabilisation de l'économie locale

Le projet ne semble pas répondre à un manque, mais pourrait entrer en concurrence directe avec l'offre locale existante.

Les habitants ont fortement investi dans des solutions d'hébergement touristique. L'arrivée d'un complexe hôtelier subventionné pourrait capter une partie significative de la clientèle, notamment haut de gamme, et fragiliser cet écosystème.

7. Une pression accrue sur la ressource en eau

Le projet implique une consommation importante en eau potable, dans un contexte où le réseau est déjà fortement fragilisé.

Cette situation soulève une question d'équité dans l'allocation de la ressource, entre besoins des habitants et usages liés à un établissement de luxe.

8. Un impact environnemental préoccupant Le lagon présente déjà des signes de dégradation liés à diverses pressions (pollutions, activités humaines et commerciales, déséquilibres écologiques).

L'artificialisation supplémentaire des sols et l'intensification des usages pourraient accentuer ces phénomènes, avec un risque réel de détérioration durable de l'écosystème.

9. Une infrastructure d'assainissement sous tension

Le système actuel montre déjà des signes de saturation et de dysfonctionnement.

L'ajout d'une charge supplémentaire liée au projet pourrait accroître les risques de pollution, notamment en cas d'incident ou d'événements climatiques, avec des conséquences directes sur le lagon et la santé publique.

10. Un modèle économique peu diffusant

Le fonctionnement attendu du complexe pourrait limiter les retombées économiques locales.

Si ce projet suit les habitudes de ce type de complexe à travers le monde, il est à prévoir qu'une grande partie des dépenses des visiteurs pourrait rester internalisée au sein de l'établissement, réduisant les bénéfices pour les commerces et acteurs locaux.

11. Un risque d'inflation et d'exclusion

Le positionnement haut de gamme du projet est susceptible d'entraîner une hausse des prix (services, immobilier), impactant directement les habitants.

À terme, cela pourrait conduire à une transformation du tissu local et à une exclusion progressive d'une partie de la population.

12. Enseignements d'autres territoires

Des expériences similaires à l'international montrent que ce type de développement peut entraîner des déséquilibres importants.

Dans certains cas, des mesures de restriction ou des moratoires ont été mis en place après constat des impacts négatifs.

13. Conclusion et demandes

Au regard de l'ensemble de ces éléments, le projet SHAC soulève des interrogations majeures quant à ses impacts sociaux, environnementaux et économiques.

Position

Un avis défavorable apparaît justifié en l'état.

Demandes

- Mise en place d'un moratoire immédiat
- Réalisation d'une étude d'impact complémentaire indépendante
- Garantie du maintien de l'Anse Champagne comme espace public accessible et compatible avec les usages locaux
- **Synthèse**

L'analyse met en évidence un cumul de risques :

- perte d'un espace essentiel pour les habitants
- pression accrue sur un environnement déjà fragilisé
- infrastructures insuffisantes
- modèle économique peu favorable à l'économie locale

Ces éléments invitent à une réévaluation approfondie du projet avant toute décision.

Il est par ailleurs fortement recommandé de prendre connaissance du document complet en pièce jointe, afin d'appréhender dans leur intégralité les éléments développés et les arguments détaillés.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Mar 21/04/2026 16:00

Bonjour,

Dans le cadre de la présente consultation publique relative au projet de construction d'un hôtel 5 étoiles à Saint-François, je souhaite porter à votre attention les observations suivantes.

Le projet soulève en premier lieu la question du stationnement, dans la mesure où l'ensemble des emplacements existants situés en face au golf ainsi que le rond-point seraient supprimés, tandis que les nouvelles places créées seraient réservées exclusivement à l'hôtel. Cette évolution interroge d'autant plus dans un contexte où le centre de Saint-François présente déjà une insuffisance avérée de capacités de stationnement, et où, sur le secteur de l'avenue de l'Europe, les possibilités de demi-tour sont très limitées, voire inexistantes sans manœuvres contraignantes ou entrave à la circulation.

Par ailleurs, il a été évoqué, dans le cadre d'échanges au sein d'une association, que la parcelle concernée par ces stationnements et le rond-point aurait pu faire l'objet d'une cession juridiquement contestable, susceptible de soulever des interrogations quant à sa régularité.

Enfin, s'agissant d'un projet hôtelier de standing en front de mer, une attention particulière est portée au maintien d'un libre accès au littoral. Si la privatisation des plages est juridiquement encadrée et ne saurait être admise en principe, certaines pratiques observées sur d'autres établissements conduisent néanmoins à s'interroger sur les conditions réelles d'accès et d'usage du rivage, notamment la liberté d'accès, l'installation de serviettes ou encore la pratique d'activités de loisirs nautiques, telles qu'elles sont aujourd'hui exercées librement par les usagers de Saint-François depuis de nombreuses années. Pourquoi ne pas prévoir un local

dédié aux activités nautiques sur la plage, permettant de délimiter une zone pour leur pratique ou la mise à l'eau, ouvert à tous (comme au club med par exemple).
Je vous prie d'agréer l'expression de mes salutations distinguées.

.....

Mar 21/04/2026 13:00

Madame, Monsieur, Dans le cadre de la participation du public au projet à Anse Champagne, je souhaite vous exprimer mon avis très mitigé. Ce site constitue actuellement un endroit accessible pour la détente et les loisirs. Je crois que cela sera compromis par l'installation d'un tel site touristique.

En effet, à l'image de ce qui s'est produit à la Caravelle en Sainte Anne avec le Club Med, le public a l'impression d'être dépossédé du site qui devient très difficilement accessible. En espérant que l'avis du public puisse être pris en considération.
Cordialement

.....

Mar 21/04/2026 06:38

Il n'est pas nécessaire de créer un nouvel hôtel, il faudrait déjà terminer ceux qui sont en rénovation et création, que tous les habitants de Saint François aient l'eau au robinet tous les jours et non ponctuellement, sinon cet hôtel va capter le peu d'eau qui arrive jusqu'à Saint François.

De plus, vu l'arrivée massive des sargasses de plus en plus abondantes, le site de l'anse champagne est régulièrement envahi, il est plus important de trouver une solution à ce sujet, pour le bien de tous.

.....

Mar 21/04/2026 05:40

Bonjour, Je m'oppose catégoriquement au projet de construction d'un hôtel 5 étoiles sur ce site. Je réside sur Saint-François depuis 11 ans, et Anse Champagne reste l'une des plus belles plages de notre ville.

Arrêtons le massacre de nos côtes. Il faut réorganiser le périmètre de la Marina, en organisant le stationnement, en entretenant nos routes, nos espaces verts, en luttant contre la pollution et les décharges sauvages qui se multiplient.

.....

mardi 21 avril 2026 05:02

Objet : Projet Hôtel Anse champagne

Le projet Hôtel Anse Champagne risque d'impacter réellement la population locale.

C'est la dernière plage à St François accessible à tout le monde, surtout pour les personnes vieillissantes, handicapées, aussi les familles avec enfants en bas âge et aussi tous les pratiquants de sports nautiques.

C'est la dernière plage, pour les amoureux de la nature, non bétonnée non privatisée, avec un accès facile et ombragé et des iguanes que l'on peut observer tous les jours et qui y vivent paisiblement.

C'est la dernière plage pour les touristes passionnés de sports de glisse et qui font leur choix de St François pour passer une partie de l'hiver en Guadeloupe pour pratiquer leur sport favori. En espérant, que ce projet n'aboutisse pas.

Cordialement
.....

Lun 20/04/2026 20:47

Bonjour

on me dit que c'est sur ce mail qu'il faut donner son avis sur la construction de l'hôtel à l'anse champagne.

Comment peut on envisager la construction d'un tel établissement dans une commune moribonde qui n'est pas capable de nettoyer ses plages, entretenir ses voiries, ses bâtiments publics, une marine dans un état lamentable avec des bâtiments incendiés et une odeur de sargasses insoutenable, des panneaux publicitaires horribles aux quatre coins de la commune un manque d'eau crucial et récurrent.

Et où allez-vous trouver un personnel qualifié pour y travailler : peut être les mêmes qui ont mis à bas l'hôtellerie de saint François.

La priorité est de redonner à Saint François le visage d'une commune touristique attirante et digne de ce nom.

Aujourd'hui au vu de l'état des infrastructures touristiques méfiez-vous plutôt de la fuite des touristes vers des destinations proches plus attirantes et performantes.

Envoyé : lundi 20 avril 2026 19:27**Objet** : Création d'un complexe hotelier à anse champagne

Même si je comprends la problématique du parking pour le golf le principal soucis me semble de faire une construction sur une zone littorale menacée par l'érosion et de refaire un complexe hotelier alors que le précédent n'a pas fonctionné

.....

Envoyé : lundi 20 avril 2026 18:46**Objet** : projet Anse Champagne 80 clés

Je soutiens le projet Anse Champagne 80 clés qui représente un atout pour notre ville, ceci pour de nombreuses raisons :

- renforcement de l'attractivité touristique du territoire
- Un projet générateur d'emplois, tant en phase de construction qu'en phase d'exploitation
- La revalorisation d'une friche laissée à l'abandon depuis la démolition de l'ancien hôtel Méridien
- Une montée en gamme de l'offre hôtelière à Saint-François et plus largement en Guadeloupe
- Un projet structurant participant au rayonnement économique du territoire
- Une amélioration et une requalification paysagère du site
- La création d'équipements (restaurant, spa, espaces de réception) pouvant bénéficier au territoire
- Une dynamique d'investissement privé importante sur un site stratégique
- Un projet conçu avec prise en compte des enjeux environnementaux (création de corridor écologique, intégration paysagère de l'hôtel, etc....)

Autant d'atouts qui sont une chance pour le rayonnement de notre ville.

Lun 20/04/2026 16:44

Bonjour,

Voici les remarques que je souhaite formuler sur le projet de construction d'Anse Champagne: Tout d'abord, le premier point concerne un réel pôle d'attraction touristique de la commune: le golf.

Après de belles années, sa situation s'est dégradée de manière dramatique. Beaucoup d'efforts sont depuis peu entrepris pour lui redonner tout son éclat et son attractivité. Beaucoup d'argent public est investi dans cette reconstruction d'un golf digne de ce nom et le projet de cet ensemble "Anse Champagne", englobant le parking aujourd'hui utilisé pour le golf, aboutirait fatalement à l'anéantissement de tous les efforts consentis depuis quelques mois.

Sans parking suffisant, pas d'avenir pour ce golf!

Le projet veut nous laisser penser que c'était un faux problème en argumentant que quatre places seraient créées à proximité du parcours et que dix autres seraient disponibles sur l'avenue de l'Europe. Cela ne semble pas sérieux. Si comme espéré le golf retrouve son rythme de croisière, il est absolument nécessaire d'avoir un parking nettement plus capacitif. D'un point de vue environnemental, ce projet semble aberrant par rapport à la protection du lagon qui souffre déjà énormément de l'activité humaine.

Le dossier d'étude consultable est très compliqué à étudier. Il faut en effet être expert dans tous les domaines pour juger de la validité des conclusions et cela demanderait un temps énorme. Je ne remets pas en cause les conclusions des cabinets qui ont planché sur le sujet, mais même en lecture rapide, on décèle beaucoup d'approximations et conclusions insatisfaisantes.

Par exemple: "Toutes les mesures pour réduire l'utilisation de plastiques seront prises"

Cela n'est pas acceptable.

La situation de l'eau et de l'assainissement en Guadeloupe est plus que préoccupante et avant de penser à des projets de ce type, il serait souhaitable de régler les problèmes de fonds. De même, les permis de construire "ordinaires" continuent à se multiplier alors que la situation n'évolue pas beaucoup malgré les efforts de certains élus pour gérer cela.

D'autre part, on peut se demander le bien-fondé d'une nouvelle création de gros établissement de ce genre.

La plupart des ensembles hôteliers de ce type de la commune se sont vu transformer en lots privés après quelques années d'exploitation.

Y a-t-il de la place et de la demande pour un service de haut niveau à ce jour ?

Il semble que le tourisme de haut niveau en Guadeloupe fonctionne très bien sur des petites structures et non sur ces grosses structures. En conclusion, je trouve que ce projet n'apportera rien ou très peu de positif aux habitants de Saint-François, mais risque au contraire d'avoir des conséquences néfastes pour le développement de la commune.

lundi 20 avril 2026 16:00

Objet : Projet hotel à Anse-Champagne de 80 clés

Après consultation de ce dossier, je constate que le parking du golf et le rond point ont disparu.

Le parking est indispensable au golf . NO PARKING NO BUSINESS!

le rond point est essentiel pour la fluidité de la circulation sur l'avenue de l'Europe.

Une pétition est en ligne avec plus de **400 signatures** sur mes opinions .com

et dont le titre est " pour la sauvegarde du parking du golf et de son rond point".

Le projet devrait tenir compte de l'utilisation de cet espace comme parking du golf depuis plus de 30 (trente) ans et si la mairie a vendu ce terrain sans avoir enregistré cette parcelle au golf, il devient indispensable de le faire dans le respect du droit de l'urbanisme et des collectivités.

Visiblement c'est une erreur administrative à rectifier de toute urgence afin d'éviter des contestations des citoyens de la commune dans la rue et au tribunal administratif.

.....
Envoyé : lundi 20 avril 2026 15:41

À : Cynthia JUDOR <cjudor@ville-saintfrancois.fr>**Objet** : Projet de construction d'un hôtel à l'Anse Champagne

bonjour,

je me permet de vous donner mon avis quant au projet de construction d'un hotel à l'anse champagne.

Habitant à la Coulée et etant usagé du lagon de St Francois depuis 30 ans pour la pratique des sports nautiques je constate qu'au fil des années les endroit où l'on peut se mettre à l'eau avec notre matériel se réduisent.

-la plage des pies qui était accessible avant a été fermée suite à la construction des immeubles Savannah. il ne subsiste qu'un acces piéton et aucune place de parking a proximité ce qui fait que de fait les pratiquant de sport nautique n'ont plus accès à cete plage.

- la plage du Lagon au vent de la marina est elle aussi inaccessible du fait des sargasses qui rendre l'endroit totalement insalubre.

- il reste la base nautique qui offre un petit espace pour se mettre à l'eau mais avec des places de parking tres limité , d'autant qu'une bonne partie des places de parking son bloquées par une demi douzaine de véhicules de la mairie hors service depuis des années. Au passage il serait peut etre

judicieux de stocker ces épaves ailleurs que sur le littoral si précieux pour l'image de Saint François et l'accès à la mer des Saint François.

- il reste également la plage de la Coulée .

-La plage du Méridien est donc est des derniers endroits , ou les pratiquants de sport nautique Guadeloupéen , ainsi que les touristes , peuvent s'adonner à leur activité. Ces activités nautiques sont un pôle d'attraction très important pour l'activité touristique de Saint François . de nombreux pratiquants métropolitains , européens et de plus en plus québécois viennent à Saint François uniquement pour ça. on a l'impression que la municipalité de Saint François n'a pas conscience de la valeur du lagon et de l'attractivité qu'il exerce sur le voyageur et de l'impact économique qu'il génère.

- le projet d 'hôtel tel qu'il est prévu condamnera inexorablement ces activités ainsi que la dernière plage accessible aux Guadeloupéens , le week end pour les pic nic en familles ou entre amis. l'accès piéton prévu dans le projet ne permettra absolument pas de poursuivre ces activités et la plage sera de fait privatisée à l'usage exclusif des usagers de cet hôtel au détriment des Guadeloupéens et des touristes. il sera bon de laisser une partie significative de la plage accessible en voiture au public.

- une autre partie du projet suscite l'inquiétude. depuis des années la partie ouest de ce terrain est utilisée , comme décharge sauvage (carcasse de voiture , électroménager , gravas etc...) et le tout a été recouvert par des centaines de tonnes de sargasses accumulées depuis des années. tout le monde sait que les sargasses concentrent toutes sortes de polluants (engrais , métaux lourds, arsenic) et dégagent des gaz toxiques quand elles sont stockées en tas comme c'est le cas ici. tous ces polluants ruissellent dans le lagon à chaque épisode de fortes pluies et le polluent. on constate depuis quelque mois de longues algues vertes invasives qui colonisent le fond du lagon.

-comment le projet d'hôtel compte t'il évacuer ces centaines de tonnes de déchets , ou va t'on les stocker , et comment le sol pollué du terrain va t'il être dépollué ?

- d'autre part qu'elle est l'intérêt de privatiser encore la dernière partie du littoral du lagon au bénéfice d'une poignée de privilégiés et au détriment des Saint François, des Guadeloupéens et des touristes "normaux".

-Le littoral du lagon est déjà privatisé par l'hôtel la Cocoterai , l'hôtel le Hamac et son extension en construction actuellement , toutes les Maisons de Lagon . ne pourrait on pas laisser un peu d'espace public à la population?

-Saint François a t'il vraiment besoin de tant de structures de luxe quand tous les hôtels de Guadeloupe ferment les uns après les autres? .

- le réseau d'eau et d'assainissement est il capable d'encaisser un tel projet sans saturer et aggraver les problèmes ?

J'espère que le projet sera modifié pour laisser une partie du site accessible à la population avec un parking à proximité de la plage pour que les pic niqueurs , touristes et pratiquants de sport nautique aient encore accès au lagon de Saint François qui mérite mieux qu'une bétonisation de son littoral.

cordialement

Envoyé : lundi 20 avril 2026 14:51

Objet : Avis hotel anse champagne

bonjour

je souhaite donner mon avis sur le projet de hotel anse champagne.

Enfin un hôtel 5 étoiles en Guadeloupe.

En re-valorisation le site.

un projet qui peut être générateur d'emplois en ces temps difficile ou le chômage explose.

Nous pourrons enfin rivaliser avec les pays de la caraïbes.

Je valide a 100%

.....

Envoyé : lundi 20 avril 2026 14:25

Objet : PPVE ANSE CHAMPAGNE

Bonjour,

La création d'un hôtel 5 étoiles permettant de renforcer l'attractivité touristique du territoire et redynamiserait l'emploi.

Envoyé : lundi 20 avril 2026 14:00

Objet : Consultation publique Projet Anse Champagne Hôtel 5*

Bonjour,

Adeptes de cette plage et de cet espace naturel lors de mes séjours à St François, je suis très inquiet de ce projet et du bétonnage de la côte.

Est-ce vraiment nécessaire, compte tenu de toutes les possibilités de se loger à St François aujourd'hui?

Le site est déjà très fragilisé par les activités humaines, quid du traitement des eaux usées qui seront créées par ces 80 ch. supplémentaires, sachant que le réseau EU est déjà bien saturé!

Et le lagon, déjà bien malade? A t'on mesuré l'impact de ce projet? Et la qualité des eaux? avec déjà quantité de bateaux dans cette baie qui résident ici à l'année et qui je suppose déversent leurs eaux grises sans retraitement?

Je ne suis donc pas favorable à ce projet qui ne va encore qu'accentuer l'équilibre bien fragile de cette magnifique Guadeloupe en danger

Envoyé depuis l'application Mail Orange

Envoyé : lundi 20 avril 2026 13:11

Objet : Projet anse champagne 80 clés

Bonjour

Je tenais à envoyer mon avis en faveur de ce projet .

Depuis quelques années Saint François semble de plus en plus sur le déclin . Il serait grand temps de redonner une attractivité et une dynamique à la ville et ce projet, bien qu'il soit loin de résoudre les nombreux problèmes ,peut être quand même un plus pour la commune .

À quand redorer le blason de Saint François !

La zone manque il est certain de parkings que ce soit pour les golfeurs mais aussi pour les touristes et ceux qui y travaillent .

À la ville de proposer des solutions alternatives .
Cordialement

Envoyé : lundi 20 avril 2026 12:49

Objet : Anse Champagne 80 clés

Bonjour,

En tant que jeune étudiant, je souhaite vous faire part de mon soutien au projet de construction d'un hôtel cinq étoiles en Champagne.

Ce projet représente, selon moi, une véritable opportunité pour le territoire. Il contribuera à renforcer l'attractivité touristique de la région, à dynamiser l'économie locale et à créer de nombreux emplois. L'attention portée aux aspects écologiques est également un point très positif, en accord avec les enjeux actuels.

En tant que futur actif, savoir que ce type de projet se développe dans la région est particulièrement rassurant. Cela me donne envie, à terme, de pouvoir revenir m'installer à Saint François et d'y construire mon avenir professionnel, tout en restant proche des miens.

Je vous remercie pour l'attention portée à mon message.

Cordialement

Envoyé : lundi 20 avril 2026 12:43

Objet : Projet Anse Champagne 80 clés.

Bonjour,

Je tiens fermement à soutenir le projet d'Anse champagne pour les raisons suivantes :

- Un hôtel 5 étoiles permettant de renforcer l'attractivité touristique du territoire
- Un projet générateur d'emplois, tant en phase de construction qu'en phase d'exploitation
- La revalorisation d'une friche laissée à l'abandon depuis la démolition de l'ancien hôtel Méridien
- Une montée en gamme de l'offre hôtelière à Saint-François et plus largement en Guadeloupe
- Un projet structurant participant au rayonnement économique du territoire
- Une amélioration et une requalification paysagère du site
- La création d'équipements (restaurant, spa, espaces de réception) pouvant bénéficier au territoire
- Une dynamique d'investissement privé importante sur un site stratégique
- Un projet conçu avec prise en compte des enjeux environnementaux (création de corridor écologique, intégration paysagère de l'hôtel, etc....)

La ville de St François n'en sera que valorisée et sera au centre d'une attention touristique encore plus qu'aujourd'hui.

En tant que Saint Franciscaïne, entrepreneuse dans la ville. Je soutiens pleinement ce projet .

Bien à vous

Envoyé : lundi 20 avril 2026 12:24
Objet : Projet anse Champagne 80 clés

Bonjour,

Je vous confirme mon avis favorable concernant le projet de construction d'un hôtel à Anse Champagne.
Ce projet constitue une réelle opportunité pour dynamiser la ville, renforcer son attractivité et créer des emplois locaux.
Bien cordialement,

.....
Envoyé : lundi 20 avril 2026 12:22
Objet : Projet Anse champagne 80 clés

Bonjour,

Je suis tout à fait favorable au projet de construction du projet hôtelier à Anse Champagne dans la commune de Saint François.

Ce type d'initiative représente une véritable opportunité pour le territoire : il contribuera à dynamiser la ville, à renforcer son attractivité et à soutenir le développement économique local. La création d'emplois, tant directs qu'indirects, est également un point très positif.

Je suis convaincue que ce projet participera au rayonnement de la région et à la valorisation de son patrimoine.

Bien cordialement,

.....
Envoyé : lundi 20 avril 2026 11:58
Objet : PROJET DE CONSTRUCTION ANSE CHAMPAGNE

Bonjour,

J'irai droit au but : ce projet doit voir le jour.

En tant que saint-franciscaine ayant connu l'hôtel Méridien et l'essor de la Marina et de la ville à l'époque, on ne peut en aucun cas s'y opposer.

Quid des problématiques environnementales ? Si il y a une enquête publique c'est parce que les services de la DEAL se sont penchés sur le sujet ; il serait judicieux d'ailleurs de le rappeler et que des préconisations ont été faites aux porteurs de projet.

Quid des autres problématiques ? Sargasse, assainissement ? Elles sont les mêmes sur l'ensemble du territoire et les autorités compétentes doivent prendre le relais.

Ce projet va redynamiser la ville : emploi, économie, tourisme ; nombreux sont les secteurs qui auront un impact positif.

Par ailleurs, au PLU cet emplacement est destiné à recevoir ce type de structure. Préférons-nous laisser la plage à l'abandon ? Laisser des soirées s'y organiser sans vraiment de contrôle ? Non nous devons accepter ce projet qui redonnera à Saint-François son statut de station balnéaire. Il faut faire revivre la commune. Nous n'avons pas le choix, le tourisme, l'économie bleu est notre avenir !

Cordialement,

Envoyé : lundi 20 avril 2026 11:13

À : Cynthia JUDOR cjudor@ville-saintfrancois.fr

Objet : le projet Hôtel à Anse-Champagne de 80 clés

L'Anse Champagne : un enjeu collectif pour les habitants de Saint-François

Le projet d'hôtel à l'Anse Champagne pose une question centrale : quelle place reste-t-il aux habitants sur le littoral du Bourg ?

★ Un accès au littoral déjà fragilisé

Depuis plus de 20 ans, les plages proches du Bourg se dégradent ou deviennent moins accessibles :

- Plage du Lagon : le tractopelle a tout détruit plus vite que les sargasses elles même
- Plage d'Épie : réduite par l'urbanisation et les abords de l'eau insalubre de la marina
- Base Nautique : plage réservée aux activités nautiques, mais d'un accès difficile dû au stationnement
- Raisins Clairs : courants, récifs, ...

L'Anse Champagne est aujourd'hui la dernière plage réellement accessible, sûre et adaptée à tous.

★ Un usage collectif installé

Depuis la démolition de l'hôtel (vers 2014), le site est utilisé par :

- habitants
- familles
- promeneurs
- sportifs

En près de 10 ans : un usage collectif durable s'est installé.

Le retour à un projet privé après la vente de 2022 pose un problème d'équilibre.

Repères juridiques

- Intérêt général : équilibre entre développement et accès public
- Usage collectif établi : attentes légitimes de maintien
- Accès au littoral : pas de privatisation de fait

★ Impacts possibles du projet

Un hôtel de 80 chambres implique :

- moins d'accès réel au littoral
- report de fréquentation sur d'autres plages accessibles qu'en voiture
- sentiment d'exclusion des habitants

Impacts concrets

Concernent en priorité :

- familles sans voiture
- personnes âgées
- jeunes et enfants du Bourg
- sportifs habitués à Saint-François (natation, wingfoil, ...)

Effet cumulatif du secteur

Le projet s'ajoute à un environnement déjà très "haut de gamme" :

- La Cocoteraie (hôtel 4/5★ en réfection)
- Le Hamak 2 (résidence en construction)
- Le Hamak 1 et Les Villas du Lagon (existants)

Tous avec un accès mer devenu de fait privatisé.

Tendance globale : un littoral de plus en plus réservé à une clientèle privilégiée.

★ Intérêt général et alternatives

Faut-il :

- préserver un espace accessible à tous
- maintenir un équilibre tourisme / vie locale

Ou accepter une privatisation progressive du littoral comme nous avons pu constater les dégâts dans d'autres contrées ?

Alternatives possibles

- Parc littoral public
- Aménagement léger (sentiers, ombrage)

- Vrai équilibre public / privé (accès + stationnement)

Concilier tourisme et accès équitable.

Mes questions :

- Accès public réel ou théorique ?
- Espaces libres ou privatisés de fait ?
- Gestion des flux habitants / clients ?
- Stationnement suffisant pour les locaux ?

Objectif : évaluer l'usage réel du site.

→ Quel avenir pour l'Anse Champagne : un espace partagé ou un espace réservé ?

D'autre part :

Le parking et son rond-point sur le terrain face au golf et à l'extrémité de l'avenue de l'Europe sont indispensables au golf et à la circulation. Le projet prévoit leurs suppressions. Ce terrain est un espace public non privatisable et inconstructible puisqu'il n'a pas fait l'objet d'une procédure de déclassement. Le projet présenté doit être revu et être mis en conformité avec la loi. La vente du parking a été faite illégalement.

Envoyé : lundi 20 avril 2026 10:58

Objet : Projet Hôtel Anse Champagne

Comment les golfeurs vont pouvoir profiter de ce beau golf ?

Le parking et son rond-point sur le terrain face au golf et à l'extrémité de l'avenue de l'Europe sont indispensables au golf et à la circulation. Le projet prévoit leurs suppressions. Ce terrain est un espace public non privatisable et inconstructible puisqu'il n'a pas fait l'objet d'une procédure de déclassement. Le projet présenté doit être revu et être mis en conformité avec la loi. La vente du parking a été faite illégalement. Il suffit donc d'attaquer la légalité de la vente devant le tribunal administratif.

Que faites vous donc chers Maire et représentants de la population St Franciscaïne pour annuler ce projet?

Envoyé : lundi 20 avril 2026 10:32

Objet : Projet hôtel anse champagne

Bonjour.

La construction d'un gros hôtel sur l'anse champagne va entraîner de très gros problèmes pour la commune. Tout a déjà été dit et développé sur tous les points (pas d'eau pour les habitants de St François, pollution due aux rejets, privatisation de fait d'une plage magnifique utilisée par les habitants et les pratiquants de sports nautiques....)

Mais il faut insister sur l'illégalité totale du projet sur le point suivant : le parking et son rond-point sur le terrain face au golf et à l'extrémité de l'avenue de l'Europe sont indispensables au golf et à la circulation. Le projet prévoit leurs suppressions. Ce terrain est un espace public non privatisable et inconstructible puisqu'il n'a pas fait l'objet d'une procédure de déclassement lors de la dernière cession. Le projet présenté doit donc être revu et être mis en conformité avec la loi. La vente du parking a été faite illégalement. Donc il suffit qu'une seule personne attaque la légalité de la vente devant le tribunal administratif pour que tout le projet soit arrêté !!!!

Nous ne pouvons tolérer que ce projet se fasse en ne respectant pas la légalité. Personne n'est au-dessus des lois.

Bien cordialement

Envoyé : lundi 20 avril 2026 10:21

À : Cynthia JUDOR cjudor@ville-saintfrancois.fr

Objet : Projet hôtelier

Bonjour

Je fais suite au projet hôtelier du lagon à St François à l'anse champagne.

Le parking et son rond-point sur le terrain face au golf et à l'extrémité de l'avenue de l'Europe sont indispensables au golf et à la circulation.

Le projet prévoit leurs suppressions.

Ce terrain est un espace public non privatisable et inconstructible puisqu'il n'a pas fait l'objet d'une procédure de déclassement.

Le projet présenté doit être revu et être mis en conformité avec la loi.

Fait à St François le 20 avril 2026 pour valoir ce que de droit.

Envoyé : lundi 20 avril 2026 10:09

Objet : Projet Anse Champagne/parking du golf et giratoire

Bonjour Monsieur le Maire,

En complément à ma participation à la consultation en ligne sur le projet Anse Champagne, je me permets de vous contacter directement car je souhaite obtenir des informations sur les conditions dans lesquelles le terrain face à l'entrée du golf, sur lequel sont toujours implantés un parking public et un giratoire actuellement en service, a été cédé aux promoteurs du projet.

À ce jour, ce terrain demeure manifestement affecté à un usage public, comme en atteste la présence quotidienne de nombreux véhicules en stationnement ainsi que le maintien du giratoire en fonctionnement. Il semble également que l'entretien de la voirie du parking et des espaces verts afférents, ainsi que son éclairage, soient toujours assurés par la commune.

Or, conformément aux principes applicables au domaine public, un bien ne peut être cédé qu'à la condition d'avoir fait l'objet, préalablement à sa vente, d'une désaffectation effective et d'un déclassement formel.

En l'espèce, il apparaît que la désaffectation du terrain n'est pas intervenue préalablement à la cession, ce qui est de nature à entacher cette dernière d'illégalité.

Dans ce contexte, je souhaite connaître les mesures envisagées par la commune afin de garantir le respect des règles applicables au domaine public, ainsi que les conditions dans lesquelles la disparition du parking et du giratoire est envisagée.

Ma démarche n'a certainement pas pour but ni de nuire à la réalisation du projet, ni même d'en retarder la réalisation. En effet, je suis convaincu que celle-ci est indispensable au développement de Saint-François. Mais en tant que citoyen de notre belle commune, je souhaite que ce développement soit équilibré et que les nouveaux projets ne nuisent pas de manière disproportionnée aux équipements existants. En l'occurrence, qu'on ne déshabille pas le golf pour habiller l'hôtel Anse Champagne.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

.....

Envoyé : dimanche 19 avril 2026 18:22

Objet : Parking du golf , avis

Cher MonsieurLe parking et son rond-point sur le terrain face au golf et à l'extrémité de l'avenue de l'Europe sont indispensables au golf et à la circulation. Le projet prévoit leurs suppressions. Ce terrain est un espace public non privatisable et inconstructible puisqu'il n'a pas fait l'objet d'une procédure de déclassement. Le projet présenté doit être revu et être mis en conformité avec la loi. fait pour valoir ce que de droit. chaque email compte!

.....
Envoyé : dimanche 19 avril 2026 18:02

À : Cynthia JUDOR cjudor@ville-saintfrancois.fr

Objet : Projet hôtelier

Bonjour,

Je ne suis pas favorable pour ce projet immobilier.

Il y a déjà tellement à faire sur cette commune, déjà l'état des routes avec leurs ' nids de poules ' jamais réparées correctement. Maintenir la commune avec davantage de fréquences de ramassage d'ordures afin de donner une meilleure images vis à vis de nos touristes. Pour moi, ce projet n'est pas viable, la clientèle ne sera pas au rendez-vous tant que la commune sera sale et renverra cette pitoyable ' vitrine ' !

Quand au parking du golf, il est hors de question qu'il n'y ai pas assez de places pour accueillir dignement les joueurs lors des compétitions.

Avant de parler de nouveaux projets hôteliers, commençons par faire fonctionner correctement ce qui est existant à savoir : restaurant sur le golf + une boutique et une nouvelle équipe dirigeante ainsi que le personnel.

Cordialement,

.....
= **Envoyé :** dimanche 19 avril 2026 17:46

Objet : Projet hotelier

Non a l'hôtel (plutôt un lieu de détente en journée. Sans soirée festive le soir). Privilégier impérativement un parking pour les golfeurs avec une nouvelle équipe dirigeante.

.....

Envoyé : dimanche 19 avril 2026 11:15

Objet : Projet hôtel face au golf

Bonjour

Le parking et son rond-point sur le terrain face au golf et à l'extrémité de l'avenue de l'Europe sont indispensables au golf et à la circulation. Le projet prévoit leurs suppressions. Ce terrain est un espace public non privatisable et inconstructible puisqu'il n'a pas fait l'objet d'une procédure de déclassement. Le projet présenté doit être revu et être mis en conformité avec la loi. fait pour valoir ce que de droit.

Le 19/04/2026 02:56

Bonjour

Ayant vécu à St Francois et connu l'époque du méridien, les tournois internationaux de golf ect...

Des présidents de grandes puissances mondiales sont venus à St Francois.

Cet état de délabrement de la commune m'attriste.

La commune se doit de rebondir retrouver son lustre d'antan.

Il s'agit de prendre exemple sur le club med, site privé et public, tout se passe très bien.

A St Francois il y a suffisamment de plage qui doivent être entretenues et embellies comme ravin clair par exemple.

Ce projet doit avoir lieu coûte que coûte afin de redonner vie à ce site et recréer une dynamique économique, de prestige, d'emplois et que la commune sorte de cet enlèvement de petits arrangements qui l'a gangrène.

Bien cordialement.

Envoyé : samedi 18 avril 2026 17:43

Objet : PPVE - Avis défavorable au projet de construction d'un hôtel 5* à l'Anse Champagne

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la Participation du Public par Voie Électronique (PPVE) relative au projet de construction d'un hôtel 5 étoiles à l'Anse Champagne, dont la date limite est fixée au mardi 21 avril 2026 à 17h00, je souhaite vous faire part de mon avis officiel.

Je me prononce clairement DÉFAVORABLE à ce projet de complexe hôtelier de luxe.

Mes arguments sont les suivants :

1. Préservation du littoral et du patrimoine naturel

L'Anse Champagne constitue la dernière plage naturelle du bourg de Saint-François. Sa bétonisation au profit d'un projet hôtelier privé représenterait une perte irréversible pour le patrimoine

environnemental et paysager de la commune, ainsi que pour l'identité même de Saint-François.

2. Libre accès à la plage pour tous

Le littoral est un bien commun. L'installation d'un complexe hôtelier 5 étoiles sur ce site risque, en pratique comme symboliquement, de restreindre l'accès libre et gratuit des habitants et des visiteurs à la plage, alors même que ce droit est un principe fondamental du domaine public maritime.

3. Préservation des spots nautiques

L'Anse Champagne et le lagon attenant constituent un spot reconnu pour la pratique des activités nautiques (kitesurf, windsurf, voile, paddle, etc.). Ces activités contribuent à l'attractivité touristique et sportive de Saint-François, bénéficient à l'ensemble des prestataires locaux et à une large communauté de pratiquants. Un projet immobilier d'une telle ampleur menacerait directement cet écosystème nautique et les usages existants.

4. Impact sur la biodiversité du lagon

La construction et l'exploitation d'un complexe hôtelier sur ce site fragile auraient un impact significatif sur la biodiversité marine et terrestre du lagon (herbiers, faune, qualité de l'eau), dans un contexte où la préservation des écosystèmes côtiers des Antilles est plus que jamais une nécessité.

Pour l'ensemble de ces raisons — préservation du littoral, maintien du libre accès à la plage, protection des spots nautiques et sauvegarde de la biodiversité du lagon — je demande que mon avis défavorable soit intégré au dossier officiel de la PPVE.

Je vous remercie de l'attention portée à cette contribution citoyenne et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations respectueuses.

.....
Envoyé : samedi 18 avril 2026 15:12

Objet : Golf et Anse Champagne

Golf et Anse Champagne

Nous avons un parcours exceptionnel par son dessin , de l'un des plus grands architectes de golf du monde et son implantation au cœur de la Commune. Il a été un atout majeur du développement de la Commune et le reste au futur.

Le projet de l'hôtel est très beau et intéressant MAIS il ne respecte pas le rond point et le parking du golf actuels au bout de l'avenue de l'Europe qui sont sur le domaine public (Route, rond point, éclairage public) . Cet espace public est non privatisable et inconstructible puisqu'au ma connaissance il n'a pas été déclassé par la Commune.

Il est réellement d'utilité publique. On se demande comment cette partie a pu être cédée légalement en l'état. C'est inacceptable par l'ensemble des golfeurs de Guadeloupe, des touristes et des Saints Franciscains.

Il faudrait que le projet hôtelier fasse des propositions raisonnables et acceptables pour tous les usagers et se mette ainsi en conformité avec la loi.

.....

Envoyé : samedi 18 avril 2026 14:30

Objet : Consultation publique hotel anse champagne.

Bonjour,

Dans ce projet, l'accès actuel au golf de Saint François semble condamné.

Le rond point de l'avenue de l'Europe, jusqu'au parking utilisé par les golfeurs.

Pourquoi ce choix?

Est-ce une volonté de limiter la fréquentation du golf aux seuls futurs résidents de ce projet?

CELA N'EST PAS ACCEPTABLE et doit absolument CONTESTÉ.

Oui au projet de construction de l'hôtel, NON A LA CESSION DU PARKING DU GOLF ACTUEL.

Envoyé : samedi 18 avril 2026 13:45

Objet : Projet Hôtel à Anse-Champagne de 80 clés

Bonjour,

Le projet présenté doit être revu pour une mise en conformité avec la loi, notamment la suppression de l'espace public "rond point à l'extrémité EST de l'avenue de l'Europe et parking du Golf.

Le rond point à l'extrémité EST de l'avenue de l'Europe donne accès au Golf comme aux habitations longeant le trou n°12, ces espaces sont inconstructibles et non privatisables conformément à la procédure de déclassement.

De plus la suppression du parking du Golf représenterait un impact négatif et préjudiciable à l'activité et au développement du Golf.

Fait pour valoir ce que droi

Envoyé : samedi 18 avril 2026 09:54

À : Cynthia JUDOR <cjudor@ville-saintfrancois.fr>

Objet : Construction hôtel anse champagne

Bonjour, afin de répondre à la consultation par voie électronique, vous trouverez ci-dessous ma position.

La construction d'un nouvel hôtel à la place du Méridien est une bonne chose pour notre ville. Cependant la délivrance du permis doit être très précise et ne permettre aucune dérive de l'hôtelier tant sur les équipements que dans l'occupation et de l'accès à la plage et au domaine public maritime. Les saints franciscains ne doivent pas se retrouver comme cela arrive dans beaucoup de communes privés d'un accès simple et pratique à cette plage. Dans l'absolu l'idéal étant que l'hôtel n'est pas d'accès privé sur la plage permanent mais uniquement une AOT qui

en cas de non respect des conditions d'utilisation, de surface ou d'accès au public soit révoquant immédiatement sans autre forme de procédure, la simple constatation du non respect des termes de l'AOT par des APM ou par les élus permettant de mettre fin à cette dernière. Conditionné également la délivrance de cette AOT à un entretien scrupuleux de la plage nettoyage + ramassage Sargasse à la charge de l'hôtel qui participera ainsi au bien commun et soulagera la commune sur les coûts de ramassage et l'utilisation des employés communaux. Un chemin d'accès carrossable et la possibilité de stationnement à proximité pour le public lambda doit être maintenu sans avoir à utiliser les installations de l'hôtel pour que ce dernier n'est pas la possibilité d'interdire ou de limiter les accès sur un passage où il n'aura aucun droit. Ce passage devra également permettre l'accès des secours sur la plage. Il faudrait également veiller à la stricte application des règles en matière d'évacuation des eaux usées afin que la plage ne soit pas impactée par des pollutions dues à l'exploitation de l'hôtel et des services de restauration. Une surveillance permanente du chantier par le service urbanisme de la commune afin de s'assurer d'une précise exécution du permis de construire afin d'interrompre le chantier dès constatations d'irrégularités sans permettre au constructeur de continuer se disant qu'il régularisera par la suite ou partira sur des procédures judiciaires ou administratives qui prendront des années et ne l'empêcheront pas d'exploiter au détriment de la population. Voilà pour ma part ce que je vois en n'ayant pas la prétention d'être un professionnel de la construction ou de la procédure, juste un administré qui paye ses impôts à Saint François. Bonne réception Bien cordialement

Envoyé : samedi 18 avril 2026 08:46
Objet : Hôtel Anse Champagne

Bonjour

Habitante de St François et après lecture du projet j'y suis **totalemment opposée**.

L'impact écologique sur une zone déjà malmenée serait bien trop important.

En outre, avant de penser à ajouter des constructions il faudrait d'abord penser à assurer aux constructions déjà présentes sur la commune une vraie desserte d'eau et d'électricité ainsi qu'un réseau routier convenable.

Cordialement

Le 18 avril 2026

Opposition au projet de construction d'un hôtel avec suppression du rond-point d'accès au golf et du parking.

Madame, Monsieur,

Par la présente je souhaite exprimer mon opposition au projet de construction d'un hôtel de 80 chambres tel qu'il est actuellement présenté dans le cadre du plan d'urbanisme de Saint-François.

En l'état ce projet soulève de nombreuses interrogations quant à sa cohérence architecturale, son insertion paysagère et sa capacité à valoriser un site pourtant exceptionnel, situé entre le golf et le littoral.

Tout d'abord, l'implantation de l'hôtel en bordure de route, au niveau du parking face au golf house, ne permet pas d'offrir le recul nécessaire à un établissement de standing. Une telle localisation, directement exposée à la voirie, apparaît en contradiction avec les attentes d'un hôtel haut de gamme, qui requiert au contraire une mise à distance et une intégration plus qualitative dans son environnement naturel.

Par ailleurs, il serait pertinent de s'appuyer sur l'empreinte existante de l'ancien site du Méridien dont l'organisation tirait pleinement parti du cadre exceptionnel : une large plage bordée de cocotiers, une profondeur paysagère et une relation directe et lisible avec le lagon. Le projet actuel ne semble ni respecter, ni valoriser cet héritage, pourtant structurant pour l'identité du lieu.

La question du stationnement, en particulier celui du golf, est traitée de manière profondément incohérente.

Le projet prévoit d'implanter le bâtiment principal sur l'actuel parking du golf, ce qui constitue une erreur majeure d'implantation. Les usagers du golf, transportant un matériel souvent lourd et encombrant doivent pouvoir stationner à proximité immédiate du golf house. Il est inconcevable dans un projet de cette envergure, de remettre en cause cette évidence fonctionnelle. Une telle décision fragilise directement l'attractivité du golf, qui constitue pourtant un atout essentiel pour un projet hôtelier de haut standing. Ce choix d'implantation semble motivé par une logique d'implantation maximale du foncier et se fait au détriment du bon sens de la qualité global du projet.

En outre, la proposition d'implantation de bungalows dispersés sur l'ensemble du site de l'ancien Méridien ne repose sur aucune organisation lisible. Cette accumulation de constructions dans les moindres interstices du terrain donne le sentiment d'un aménagement opportuniste, sans trame directrice, sans hiérarchie des espaces ni véritable vision architecturale. Les cheminements apparaissent aléatoires, sans intention claire, ce qui nuit fortement à la compréhension et à la qualité d'ensemble du projet. En l'absence de parti pris structurant, cette disposition ne permet ni de créer une identité, ni de proposer une expérience cohérente du lieu.

Enfin ce projet ne met pas en valeur les qualités intrinsèques du site : aucune percée visuelle ni intention forte ne viennent souligner l'ouverture exceptionnelle sur le lagon, ce projet ne propose aucune réelle valeur ajoutée.

Or, la revalorisation de l'ancien site du Méridien, ainsi que la création d'une offre hôtelière haut de gamme à Saint- François constituent bien des orientations pertinentes et nécessaires pour le développement de la commune et son attractivité touristique.

Cependant, un projet de cette envergure ne peut être autorisé s'il n'est pas à la hauteur de ces ambitions.

En l'état, le projet proposé ne met ni en valeur le patrimoine existant, ni les qualités du site, et ne repose sur aucune construction architecturale solide ni réflexion d'ensemble. Si ce projet était accueilli, il en résulterait un complexe standardisé, sans identité, en décalage avec les attentes légitimes d'un tel lieu.

Le point le plus bloquant demeure l'implantation du bâtiment principal sur le parking du golf, choix qui à lui seul, illustre l'absence de réflexion globale et cohérente.

Au regard de ces éléments, il apparaît que ce projet ne répond pas aux exigences qualitatives attendues pour un site de cette importance.

En conséquence, je m'oppose à la délivrance du permis de construire en l'état.

Je vous remercie de l'attention portée à la présente et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées

.....
Envoyé : vendredi 17 avril 2026 20:13
Objet : Projet hotel anse champagne N° PC 971 125 25 0002

Bonjour

Nous avons eu la chance d'acquérir une petite maison du coté de la base nautique il y a 3 ans;

Nous voyons avec satisfaction et vous en remercions tous les progrès de la commune;

Néanmoins, il nous semble que le retard, même hérité, sur les infrastructures, est tel, que ce projet nous semble bien trop précoce;

La ville a besoin de solutionner tous ses problèmes d'assainissement, de fourniture d'eau, de routes et parkings, de gestion des sargasses, pour sa base actuelle de résidents et lits touristiques, avant de donner suite à tout projet qui les aggraverait;

J'espère que vous accueillerez favorablement notre position contre donc

. **Envoyé** : vendredi 17 avril 2026 19:30

Objet : projet anse champagne 80 clés

Bonjour

Je vais me montrer très critique envers ce projet qui me parait être une aberration. Déjà d'un point de vue légal il est très discutable l'anse Champagne n'est pas franchement au cœur de l'agglomération donc la loi littorale devrait s'appliquer. Il me semble qu'il y a eu un précédent au Gosier il n'y a pas si longtemps ou un projet équivalent a été retoqué.

Mais second point, c'est une zone inondable. Souvenez-vous d'Hugo et des vagues qui déferlaient dans le hall du méridien, en plus à l'époque la mer été moins haute et le corail de la barrière protectrice vivant, alors que maintenant elle s'effondre doucement.

Plus près de nous, Crystal Beach, là encore jamais le projet n'aurait dû être validé et quelques mois après l'ouverture tous les rez-de-chaussée ont été balayés par la houle venue d'un cyclone qui passait en Martinique.

Les lois sur les constructions en zone inondable ont changé depuis les désastres en métropole, la responsabilité du maire ayant accordé le permis de construire est désormais engagé.

Pour ce qui est de l'impact sur la population guadeloupéenne un tel projet va entraîner l'installation de cuves à eau énormes pour que les touristes aient de l'eau au robinet et tant que les cuves d'en « bas » ne sont pas pleines il n'y a pas assez de pression pour que l'eau arrive aux habitants du « haut ». Avant la généralisation des cuves, dès que l'eau revenait, tout le monde en profitait mais maintenant les habitants de Bragelonne, Pombiray, Dévarieux, Cayenne et autre Dubédo sont deux fois plus impactés par les coupures. Alors si vous ajoutez des cuves « en bas » ça va être invivable.

La plage de l'anse champagne est, le week-end, le rendez-vous de tous les guadeloupéens adeptes des sports nautiques. La plage est noire de monde, si elle est fermée pendant les travaux ce sera une sorte de privatisation discrète pour que les gens perdent l'habitude de venir, alors qu'il y a une sente entre le Hamac et l'ex-Méridien qui permet un accès même durant les travaux dont l'emprise ne doit pas s'étendre sur le domaine maritime.

Maintenant quelle est la viabilité d'un tel projet ? tous les hôtels des environs ont fermé les uns après les autres ferez-vous mieux ? je ne sais pas si les touristes apprécieraient d'avoir un bord de mer couvert de sargasses ? il faut être guadeloupéens pour arriver à en faire abstraction et les barrières anti algues ont une durée de vie éphémère, voir celles de St Anne.

La rentabilité me semble utopique, à moins que l'hôtels ne soit qu'un prétexte pour construire des villas de luxes, qui seront revendues, à prix d'or, quelques années plus tard, alors qu'elles n'auraient jamais eu de permis de construire individuel ?

Cordialement

Envoyé : vendredi 17 avril 2026 18:39

Objet : Fwd: projet hôtelier à l'anse champagne

Le parking et son rond-point sur le terrain face au golf et à l'extrémité de l'avenue de l'Europe sont indispensables au golf et à la circulation. Le projet prévoit leurs suppressions. Ce terrain est un espace public non privatisable et inconstructible puisqu'il n'a pas fait l'objet d'une procédure de déclassement. Le projet présenté doit être revu et être mis en conformité avec la loi. fait pour valoir ce que de droit.

Envoyé : vendredi 17 avril 2026 18:34

Objet : projet hôtelier à l'anse champagne

Le parking et son rond-point sur le terrain face au golf et à l'extrémité de l'avenue de l'Europe sont indispensables au golf et à la circulation. Le projet prévoit leurs suppressions. Ce terrain est un espace public non privatisable et inconstructible puisqu'il n'a pas fait l'objet d'une procédure de déclassement. Le projet présenté doit être revu et être mis en conformité avec la loi. fait pour valoir ce que de droit.

.....

Envoyé : vendredi 17 avril 2026 04:15

Objet : Contestation du projet hôtelier (80 clés) – Plan d'urbanisme de Saint-François

Madame, Monsieur,

Par la présente, je souhaite exprimer mon opposition au projet de construction d'un hôtel de 80 chambres tel qu'il est actuellement présenté dans le cadre du plan d'urbanisme de Saint-François.

En l'état, ce projet soulève de nombreuses interrogations quant à sa cohérence architecturale, son insertion paysagère et sa capacité à valoriser un site pourtant exceptionnel, situé entre le golf et le littoral.

Tout d'abord, l'implantation de l'hôtel en bordure de route, au niveau du parking face au golf house, ne permet pas d'offrir le recul nécessaire à un établissement de standing. Une telle localisation, directement exposée à la voirie, apparaît en contradiction avec les attentes d'un hôtel haut de gamme, qui requiert au contraire une mise à distance et une intégration plus qualitative dans son environnement naturel.

Par ailleurs, il serait pertinent de s'appuyer sur l'empreinte existante de l'ancien site du Méridien, dont l'organisation tirait pleinement parti du cadre exceptionnel : une large plage bordée de cocotiers, une profondeur paysagère et une relation directe et lisible avec le lagon. Le projet actuel ne semble ni respecter ni valoriser cet héritage, pourtant structurant pour l'identité du lieu.

La question du stationnement, en particulier celui du golf, est traitée de manière profondément incohérente. Le projet prévoit d'implanter le bâtiment principal sur l'actuel parking du golf, ce qui constitue une erreur majeure d'implantation. Les usagers du golf, transportant un matériel souvent lourd et encombrant, doivent pouvoir stationner à proximité immédiate du golf house. Il est inconcevable, dans un projet de cette envergure, de remettre en cause cette évidence fonctionnelle. Une telle décision fragilise directement l'attractivité du golf, qui constitue pourtant un atout essentiel pour un projet hôtelier de haut standing. Ce choix d'implantation, qui semble motivé par une logique d'occupation maximale du foncier, se fait au détriment du bon sens et de la qualité globale du projet.

En outre, la proposition d'implantation de bungalows dispersés sur l'ensemble du site de l'ancien Méridien ne repose sur aucune organisation lisible. Cette accumulation de constructions dans les moindres interstices du terrain donne le sentiment d'un aménagement opportuniste, sans trame directrice, sans hiérarchie des espaces ni véritable vision architecturale. Les cheminements apparaissent aléatoires, sans intention claire, ce qui nuit fortement à la compréhension et à la qualité d'ensemble du projet. En l'absence de parti pris

structurant, cette disposition ne permet ni de créer une identité, ni de proposer une expérience cohérente du lieu.

Enfin, ce projet ne met pas en valeur les qualités intrinsèques du site : aucune perspective, aucune percée visuelle ni intention forte ne viennent souligner l'ouverture exceptionnelle sur le lagon. L'absence de parti pris clair, tant sur le plan architectural que paysager, conduit à un projet sans identité, qui ne propose aucune réelle valeur ajoutée.

Je tiens également à préciser que, en tant qu'architecte, je dispose des compétences, de l'expérience et du recul nécessaires pour analyser ce type de projet. À la lecture du plan masse et du dossier présenté, il apparaît clairement que ce projet reste faible dans sa conception et ne porte aucune véritable vision architecturale.

Je souhaite souligner que la revalorisation de l'ancien site du Méridien, ainsi que la création d'une offre hôtelière haut de gamme à Saint-François, constituent des orientations pertinentes et nécessaires pour le développement de la commune et de son attractivité touristique. Ce type d'initiative est en adéquation avec les ambitions de la ville de renouer avec la qualité et le rayonnement d'un site exceptionnel ouvert sur le lagon.

Cependant, un projet de cette envergure ne peut être autorisé s'il n'est pas à la hauteur de ces ambitions. En l'état, celui-ci ne met ni en valeur le patrimoine existant, ni les qualités du site, et ne repose sur aucune construction architecturale solide ni réflexion d'ensemble. Il en résulterait un complexe standardisé, sans identité, en décalage avec les attentes légitimes d'un tel lieu.

Le point le plus bloquant demeure l'implantation du bâtiment principal sur le parking du golf, choix qui, à lui seul, illustre l'absence de réflexion globale et cohérente.

Au regard de ces éléments, il apparaît que ce projet ne répond pas aux exigences qualitatives attendues pour un site de cette importance. En conséquence, je m'oppose à la délivrance du permis de construire en l'état.

Je vous remercie de l'attention portée à la présente et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Envoyé : jeudi 16 avril 2026 21:37

Objet : ENQUÊTE PUBLIQUE_Projet de construction d'un hôtel à l'Anse Champagne

Bonjour,

Par le présent mail, je donne mon avis sur l'enquête publique en objet :

Le parking du golf et son rond-point son d'utilité publique sont indispensables au golf et à la circulation. Ce terrain est un espace public non privatisable et inconstructible puisqu'il n'a pas fait l'objet d'une procédure de déclassement. Le projet présenté doit être revu et être mis en conformité avec la loi.

Pour faire valoir ce que de droit.

.....
Envoyé : jeudi 16 avril 2026 14:20

Objet : projet hôtel anse champagne

opposée à ce projet qui priverait les citoyens d'une espace de vie irremplaçable . il serait plus intéressant d'aménager ce bel espace , pour le bien vivre de chacun , endroits pour

pique niques, douches terrain de jeu , food trucksous la surveillance d'une équipe qui protégerait cet espace des incivilités. une réglementation(appliquée)des activités du lagon à h

.....
Envoyé : jeudi 16 avril 2026 02:22

Objet : Hôtel anse champagne 80 clés

Bonjour à vousC'est un beau projet pour le développement de St François et l'offre hôtelière. Le seul point faible reste le parking . Il est capital de ne pas supprimer le parking du golf qui est aussi une pièce maîtresse pour le tourisme en Guadeloupe et à St François . Le golf de St François attire des golfeurs de toute l'île qui se déplacent en voiture pour transporter leur équipement. Oui à l'hôtel

Non à l'amputation du parking

.....
Envoyé : mercredi 15 avril 2026 22:35

Objet : Parking du golf

Bonjour

Bien sûr qu'il est inadmissible que le parking du golf soit supprimé, maintenant si il a été vendu n'est il pas possible devant le hangar ou il y a normalement les voiturettes de refaire des places de parkings.

Cordialement

.....
Envoyé : mercredi 15 avril 2026 19:53

Objet : Observations et commentaires sur le projet de construction d'un hôtel à l'Anse Champagne

Le projet prévoit des constructions sur le site du parking public face au golf et du giratoire de l'avenue de l'Europe. Ces terrains sont des espaces publics et ils n'ont fait l'objet d'aucune procédure de déclassement. Ils ne peuvent donc être ni cédés ni construits. De plus, ce parking et le giratoire sont indispensables au golf et à la circulation dans Saint-François.

Le projet doit donc être revu et mis en conformité avec la Loi.

.....
Envoyé : samedi 11 avril 2026 16:24

Objet : Contre le projet d'hôtel anse champagne

Bonjour,

Nous sommes contre le projet d'hôtel a l'anse champagne.

Merci.

.....
Envoyé : vendredi 10 avril 2026 21:11**Objet** : Projet hôtel 5 ☆

Bonsoir,

Très beau projet pour le tourisme, sa fera revivre Saint-François

Envoyé : vendredi 10 avril 2026 12:01

Objet : PROJET HOTEL ANSE CHAMPAGNE

Bonjour,

Nous sommes contre ce projet d'hôtel à l'Anse Champagne.

Merci de nous accuser réception de cet avis.

Envoyé : jeudi 9 avril 2026 02:58**Objet** : Avis hotel anse champagne

Pour des raisons ecologiques , je suis contre cette construction.
De plus il n est pas normal de privatiser cette plage magnifique avec accès au lagon, alors que que de nombreux locaux y ont leurs habitudes.

Envoyé : mercredi 8 avril 2026 20:07

Objet : Projet anse champagne

Bonjour

Je ne suis pas contre le projet mais il faut :préserver l'accès à la plage aux locaux
Je m'inquiète pour l'eau 80 chambres sur St François nous sommes souvent privés d'eau l'hôtel va devoir avoir d'immenses citernes eau qui va manquer dans le bourg
Prévoir des parkings car souvent les touristes louent des voitures
L'assainissement doit être fait dans les règles de l'art car si c'est pour polluer la seule plage potable

...

Envoyé : mercredi 8 avril 2026 20:07

Objet : Projet anse champagne

Bonjour

Je ne suis pas contre le projet mais il faut :préserver l'accès à la plage aux locaux
Je m'inquiète pour l'eau 80 chambres sur St François nous sommes souvent privés d'eau l'hôtel va devoir avoir d'immenses citernes eau qui va manquer dans le bourg
Prévoir des parkings car souvent les touristes louent des voitures
L'assainissement doit être fait dans les règles de l'art car si c'est pour polluer la seule plage potable

...

Envoyé : mercredi 1 avril 2026 10:36**Objet :** projet hôtel à Anse champagne de 88 clés

Nous sommes complètement opposés au projet de l'hôtel à anse champagne , pour les raisons suivantes:

- 1) Aggravation de la pénurie d'eau
 - 2) Surpopulation en période touristique au détriment des résidents al'année
 - 3) Sur pollution
 - 4) manque d'infrastructure (parking ,ect)
- Saint François le 1er
Avril 2026

.....

Envoyé : mardi 31 mars 2026 16:28

Objet : Projet anse champagne 80 clés

Bonjour M. Le Commissaire Enquêteur,

J'émet un avis négatif sur le projet de Permis de Construire de cet Hôtel.

En effet, le porteur de projet n'a trop peu suivi la doctrine ERC (Eviter - Réduire - Compenser) de l'Etat. L'impact sur la biodiversité est conséquent et les mesures associées sont trop faibles. L'avis de la MRAe reflète parfaitement le dossier, ses lacunes et le manque de volonté de la part du porteur de projet. On notera également la volonté de passer le dossier en Cas par Cas (procédure simplifiée), comme si un tel projet avait un impact négligeable sur l'environnement.. attristant.

Il est surprenant qu'un projet artificialisant 4,7ha de terre ne présente pas de Dossier Loi sur l'eau, notamment au titre de la modification de l'écoulement des eaux, d'autant plus que le terrain est situé en zone inondable et submersible au PPRN avec notamment des aléas forts.

Par ailleurs, les travaux et exploitation du site impacteront directement et indirectement des espèces (mortalité direct et destructions d'habitat), notamment d'espèces protégées comme indiqué dans le dossier (35 espèces recensées) aussi il apparait plus que surprenant qu'aucune demande de dérogation de destruction d'espèce protégées ne soit fournie. Ce que souligne d'ailleurs la MRAe.

On notera qu'aucun inventaire n'a été réalisé pour les tortues marines malgré le martelage médiatique pour leur protection.

Le Sud Grande Terre, est déjà jonché d'Hotels plus ou moins luxueux, comptant en plus la prochaine ouverture de celui du Moule, il ne semble pas nécessaire dans rajouter un de plus. Ces barres d'Hotels complexifient l'accès aux plages publiques, ce qui oblige les gens à faire des détours considérables. L'offre est donc déjà présente et suffisante, les promesses d'emplois et le tourisme ne doivent faire abstraction de la biodiversité.

Nous sommes en Guadeloupe sur une ile riche par sa nature, nous ne pouvons nous permettre de faire n'importe quoi notamment avec des projets d'une telle ampleur et des dossiers aussi peu sérieux.

Envoyé : lundi 30 mars 2026 10:29

Objet : PPVE relative au projet de l'Anse Champagne.

Bonjour Madame, Monsieur,

Je souhaite partager mon avis concernant le projet de création d'un hôtel 5 étoiles dans la commune de Saint-François.

Je considère que ce projet apportera de nombreux avantages à notre territoire.

La présence d'un hôtel 5 étoiles permettra de renforcer l'attractivité de Saint-François et plus largement de la Guadeloupe et de faire connaître notre belle île à une clientèle nationale et internationale, contribuant ainsi au rayonnement de la Guadeloupe.

Je suis convaincu que cet hôtel offrira de nombreuses opportunités d'emplois pour les habitants, aussi bien dans le secteur hôtelier que dans les services associés, ce qui représente un vrai soutien pour notre économie locale.

L'arrivée de cette structure contribuera à dynamiser le commerce et les activités locales tout en mettant en avant nos paysages, notre culture et notre gastronomie.

Et enfin, je suis rassurée de savoir que le projet intègre des pratiques respectueuses de l'environnement.

Je soutiens pleinement ce projet et je suis convaincue qu'il sera bénéfique pour la commune de Saint-François et ses habitants.

Je vous remercie pour l'attention portée à cet avis.

Cordialement,

.....

Envoyé : dimanche 29 mars 2026 11:41

Objet : projet anse champagne

Bonjour

je suis tout à fait favorable à ce projet qui je l'espère fera monter en gamme la clientèle et développera l'économie autour de la ville.

Je pense que pour monter en gamme de client, il faudrait améliorer les conditions d'accueil avec des plages propres (et pourquoi pas avec un Label Pavillon Bleu) ce qui implique des eaux saines avec une station d'épuration qui fonctionne, des douches et des toilettes près des plages, avec de l'eau bien sûr ; mais aussi un accès pour les personnes handicapés et des poubelles de tris vidées régulièrement. Le bon sens quoi.

Il existe des aides européennes pour l'obtention de ce label et je me tiens à votre disponibilité si cela vous intéresse. ceci permettrait à la population de Saint François de bénéficier des avantages de la venue de cet hôtel pour avoir une eau de baignade de qualité.

Envoyé : vendredi 27 mars 2026 14:54 **Objet :** Projet Anse

Projet intéressant pour la commune, à la fois pour l'emploi, l'économie locale et la montée en gamme touristique. Les efforts environnementaux et l'utilisation d'un site déjà existant sont également des points positifs.

Envoyé : vendredi 27 mars 2026 13:39

Objet : Projet Anse champagne 80 clés

Bonjour,

Ce qui me rassure dans ce projet, c'est qu'il est porté par des acteurs locaux.

Ce ne sont pas des investisseurs éloignés du territoire, mais des professionnels qui connaissent bien le secteur et la région. Cela donne confiance dans la manière dont le projet sera mené et dans sa pérennité.

C'est important de soutenir ce type d'initiative locale.

Par ailleurs, je suis favorable à ce projet, notamment parce qu'il propose une approche différente du tourisme.

Moins de volume, mais plus de qualité, avec une meilleure intégration dans l'environnement : c'est exactement le type de développement qu'il faut encourager aujourd'hui.

Cela permet de valoriser la destination Guadeloupe.

Un investissement de cet ampleur sur la commune, c'est significatif. Cela va forcément créer de l'activité, que ce soit pendant les travaux ou ensuite avec l'exploitation de l'hôtel.

Et au-delà de l'établissement lui-même, c'est tout l'écosystème local qui pourra en profiter.

Envoyé : vendredi 27 mars 2026 13:38

Bonjour,

Je suis favorable à ce projet, qui me semble globalement cohérent et bien pensé. Il combine plusieurs aspects importants : création d'emplois, investissement local significatif, amélioration de l'offre touristique et prise en compte de l'environnement. Le fait de réutiliser un site existant et de chercher à mieux l'intégrer dans son environnement est particulièrement appréciable.

.....

Envoyé : vendredi 27 mars 2026 12:59

Objet : Réaction projet hôtelier Anse Champagne

Bonjour,

je tiens à manifester mon avis sur le projet d'implantation hôtelière située Anse Champagne. Je réagirai aussi plus globalement pour la commune de Saint-Francois en tant que propriétaire d'un bien locatif touristique.

Pour moi, ce projet sera une locomotive pour la Ville qui en a grand besoin. Elle apportera une offre touristique haut-de-gamme à ne pas négliger : c'est une superbe opportunité pour la Ville, qui bénéficiera dans son ensemble des retombées économiques favorables. Il faut que Saint-

François réagisse et s'attaque à d'autres fronts : les sargasses, les coupures d'eau, l'état des infrastructures, la tenue du golf, de l'aérodrome, la réhabilitation de la Marina, les restructurations des espaces publics, les transports ! Il y a tant à faire pour faire de cette ville une pépite ! Elle en a tout le potentiel, mais celui-ci n'est pas valorisé à sa juste valeur !

Je peux vous dire que les touristes que nous recevons ADORENT venir à Saint-François. Mais attention, cet équilibre est fragile, et ces dernières années on a l'impression que tout a périclité, à quelques exceptions près !

Ce projet à Anse Champagne y contribuera grandement !

Envoyé : jeudi 26 mars 2026 10:23
Objet : Projet Anse Champagne, 80 clés

Madame, Monsieur

Ce projet ne peut qu'être favorable pour la ville de Saint-François. Nous manquons effectivement d'hôtels et de lieux qui favoriseraient l'attraction de certains touristes.

Cordialement.

Envoyé : jeudi 26 mars 2026 09:40**Objet** : projet anse champagne 80 clés

Bonjour,

Total non sens de continuer de bétonner le littoral dans un contexte de zéro artificialisation nette, de montée du niveau des mers, du respect de la loi littoral.

Je n'évoque même pas les questions d'approvisionnement en eau, le sous-dimensionnement des infrastructures routières.

Enfin, voir les chiffres de l'Insee : baisse continue de la fréquentation hôtelière et touristique

Cordialement,

.....
Envoyé : mercredi 25 mars 2026 23:30

Objet : Projet Anse Champagne 80 clés

Étant un Saint-Françoisais, et plus généralement Guadeloupéen pure souche, les dangers ne sont pas seulement potentiels, mais, horriblement avérés pour nos éco-systèmes !!!! Comment faites-vous pour ignorer tous ces dégâts causés volontairement et sciemment à notre merveilleuse Guadeloupe par des capitalistes cupides, avides et moribonds ?!!!! Cultivez-vous (documentez-vous) scrupuleusement sur les dégâts irréversibles causés à notre Guadeloupe !!!! Stoppez illico vos projets toxiques, nocifs et mortifères !!!! Vous trouvez que ces capitalistes sans vergogne n'ont pas causé suffisamment de dommages irréversibles à notre Guadeloupe que vous leur donnez une nouvelle occasion de tout détruire ????? Quel héritage voulez-vous pour nos enfants : celui qui existe dans les points chauds du globe ou un avenir radieux, exempt de cupidité, d'avidité et de projets immobiliers et hôteliers funestes ? Considérez avec circonspection la destruction préméditée et volontaire de nos récifs coralliens, l'érosion du trait de cotes - visible dans le centre-bourg de Petit-Bourg, Capesterre Belle Eau et sur l'intégralité de notre littoral !!!! Mr le Conservateur du Littoral qui nous a quitté récemment était intarissable sur le sujet, à l'instar de Mr Edouard Bénito-Espinal !!!! Je suis le Président d'une association de 900 personnes et à l'unanimité, nous désapprouvons catégoriquement ce projet hôtelier mortifère et d'ores et déjà nauséabond écologiquement parlant !!!! À vous lire.

.....
Envoyé : mercredi 25 mars 2026 20:01

Objet : Le projet hôtel à Anse-Champagne de 80 clés

Bonjour,

Observations et propositions dans le cadre de la consultation publique à propos du projet d'hôtel à l'anse Champagne.

- L' hôtel doit être accessible à la population locale, au citoyen lambda. L' entrée dans le complexe hôtelier doit être gratuite. Un client ne sejoignant pas à l'hôtel doit pouvoir venir consommer au restaurant, au bar, profiter de la plage, participer aux activités de l'établissement.
- Des barrières ou filets anti sargasses doivent être installés, il s'agit d'une zone qui reçoit une grande quantité d'algues de fin mars à septembre.
- L'hôtel ne doit pas rejeter de l'eau usée dans le lagon. Il doit avoir sa propre station d'épuration.
- J'aimerais que l'établissement comporte une boîte de nuit, saint François n'en a plus en ce moment. À défaut, des soirées à thèmes peuvent être organisées le vendredi ou samedi soir. Le programme de ces animations devraient pouvoir être connu des non résidents.
- J'aimerais que l'hôtel inclus une pizzeria, un ou plusieurs restaurants, un bar, des boutiques, pourquoi pas une épicerie ou une superette.
- Le choix des espèces végétales qui composeront le jardin et les espaces verts doit être étudié avec attention. Le cadre de l'hôtel doit être attirant, dépaysant, exotique pour tout profil de visiteur ou résident.
- Les postes qui seront créés suite à l'ouverture de cet établissement doivent être connus via des canaux de diffusion publics : France Travail, groupes WhatsApp locaux d'emploi, site de l'établissement. Le recrutement de postulants résidant à Saint-François devrait être prioritaire si bien sûr leurs compétences correspondent. Au sens plus large le recrutement de profils résidant dans le triangle sud est grande terre : Saint François, Le Moule, Sainte Anne doit être prioritaire.
- J'aimerais que l'établissement puisse accueillir des séminaires, des conférences, des événements. L' hôtel doit être accessible aux personnes handicapés.

.....
Mercredi 25/03/2026 18:02

Habitante de saint François , il est nécessaire de permettre la réalisation de ce complexe hôtelier de haut de gamme afin de conforter la vocation touristique de la ville . De plus cet équipement est une nécessité pour la complémentarité de l'aérodrome et des activités de Golf . Dans les années 70 le développement touristique de la commune avait été pensé par Lucien BERNIER autour de projets structurants qui n'existaient pas à l'époque : la marina, le golf, l'aérodrome, le casino et l'hôtel Méridien . Comment organiser de compétitions internationales de Golf qui attirent en général une clientèle touristique de luxe sans avoir un hébergement de haut de gamme? La fermeture de l'hôtel a été un véritable handicap . Il est certain que l'ouverture de l'hôtel à l'anse Champagne est de nature à permettre une relance des activités économiques de la ville . J'y suis extrêmement favorable . MLPEnvoyé de mon iPad

.....
Envoyé : mercredi 25 mars 2026 09:49
Objet : Hôtel à Anse-Champagne de 80 clés.

Bonjour, enfin un beau projet pour redorer l'image touristique de la ville . Ce projet s'intègre parfaitement dans le cadre de l'anse Champagne. Outre le fait que cela va créer des emplois , les commerçants déjà présents devraient profiter de cette manne financière. Placé à côté du golf et de l'aérodrome il devrait attirer une clientèle qui permettrait de dynamiser ces deux atouts pour la ville de St François . L'hôtel a aussi l'avantage de créer une structure propre et réfléchie en matière d'écologie pour ce beau site (micro station propre et nettoyage des sargasses qui malheureusement s'échouent souvent ici .

Mer 24/03/2026 10:48

Bonjour

Je vote en faveur de l'hôtel, cinq étoiles en projet à l'anse Champagne

Ces éléments sont importants, car ils impactent directement la navigation, la sécurité en mer et le développement d'activités nautiques qui constituent un véritable enjeu touristique, financier et économique pour la ville de Saint-François.

Nous sommes pleinement conscients que ce type de projet hôtelier peut, dans les faits, limiter l'accès au littoral pour les populations locales; il serait donc regrettable que les Guadeloupéens, et en particulier les Saint-Français, se sentent exclus de l'accès à leur propre plage. À ce titre, il apparaît essentiel de prévoir un aménagement garantissant un accès équitable et inclusif par exemple à travers la création d'un espace clairement identifié et préservé des carnets offerts par l'hôtel avec des zones de grillade permettant aux familles locales de continuer à fréquenter ce littoral dans des conditions sereines, sans sentiment d'exclusion vis-à-vis de l'établissement hôtelier serait un vrai geste de votre part.

Je vous remercie par avance pour l'attention que vous porterez à ces observations et pour la prise en compte de ces éléments dans la réflexion autour du projet. Je reste bien entendu à disposition pour échanger sur ce sujet et ne manquerai pas de vous tenir informée de toute évolution ou information complémentaire. Je vous remercie pour votre écoute et votre considération.

Envoyé : lundi 23 mars 2026 14:23
Objet : Hotel à anse champagne de 80 cles

Bonjour

Je suis contre ce projet....

Stop au béton laisser la nature tranquille.

Envoyé : lundi 23 mars 2026 14:17
Objet : HOTEL ANSE CHAMPAGNE 80 CLÉS

Bonjour,

Je suis contre ce projet qui aura certainement un impacte environnementale, il y a déjà assez de béton

sur le front de mer, les infrastructures routieres ne sont pas performantes, on a déjà assez de problèmes d'eau au robinet, une station d'épuration défaillante, cette place devrait rester publique pour les Français et les amateurs de sport nautiques, c'est tout ce qui reste de charme et naturel à St François.

Avec les problèmes de l'érosion du trait de côte et les problèmes récurrents d'échouage des sargasses, il est complètement insensé qu'un tel projet aboutisse, c'est du non sens.

Il existe déjà un hôtel qui a l'envergure de devenir un 5 étoiles, c'est l'hôtel la Cocoteraie qui méritera une subvention pour accélérer les travaux de remise en état.

Il faut des barrages et sargator pour la commune en priorité...

Bien cordialement,

.....

Envoyé : lundi 23 mars 2026 13:51
Objet : ANSE CHAMPAGNE 80 clés - PPVE

Monsieur le Maire,

En tant qu'habitante de Saint-François, je me permets tout d'abord de vous adresser mes sincères félicitations pour votre récente réélection.

Je souhaite également vous faire part de mon soutien au projet hôtelier de l'Anse Champagne, qui représente à mes yeux une véritable opportunité pour notre commune.

Saint-François a la chance d'attirer des investisseurs de cette qualité, qui ont déjà fait leurs preuves dans l'hôtellerie locale. C'est un gage de sérieux et de pérennité. Par ailleurs, le projet aujourd'hui proposé me semble nettement plus qualitatif que le précédent pourtant autorisé, avec une approche plus aboutie, plus cohérente et mieux intégrée.

Au-delà de ses retombées économiques évidentes (emplois, activité pour les entreprises locales, attractivité renforcée), je tiens à souligner les nombreux atouts environnementaux du projet, qui me paraissent particulièrement importants :

- une meilleure intégration paysagère, avec une implantation pensée pour s'insérer dans le site
- une prise en compte des enjeux de biodiversité, avec des mesures pour éviter, réduire et compenser les impacts
- une gestion maîtrisée des eaux pluviales et des rejets
- une limitation de l'artificialisation et une optimisation de l'occupation du sol
- une attention portée aux consommations énergétiques et aux performances environnementales des bâtiments
- Une conception avec des architectes et paysagistes LOCAUX !

Ces éléments traduisent une réelle volonté de développer un projet respectueux du site et en phase avec les attentes actuelles.

Ce projet participe clairement à la montée en gamme de Saint-François et constitue, selon moi, une chance de positionner durablement la commune comme une destination de référence, tout en assurant un développement maîtrisé et responsable.

Je vous remercie pour votre engagement au service de notre territoire et pour l'attention portée à ce type de projets structurants.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations respectueuses.

.....

Envoyé : lundi 23 mars 2026 13:19

Objet : HÔTEL ANSE CHAMPAGNE 80 CLÉS - PPVE

Madame, Monsieur,

Je souhaite, par le présent message, exprimer un avis favorable au projet d'hôtel ANSE CHAMPAGNE dans le cadre de la consultation publique.

Ce projet présente des atouts notables en matière environnementale, notamment la requalification d'un site déjà anthropisé, la préservation de la végétation existante et l'intégration paysagère réfléchie.

Les dispositifs prévus en matière de gestion de l'eau, de réduction de l'empreinte énergétique et de protection du littoral témoignent d'une approche responsable et adaptée au contexte local.

Il me semble important de soutenir des projets conciliant développement touristique et respect des écosystèmes.

Lun 23/03/2026 11: 00 Bonjour

Suite à votre demande d avis public nous souhaitons et pensons qu il est obligatoire de laisser le parking et le rond point du Golf afin de permettre aux usagers "les golfeurs" de garer leurs véhicules.

En espérant qu un accord avec les divers partenaires sera obtenu.

Cordialement

.....

Lun 23/03/2026 10: 09

Bonjour,

Ce projet d'hotel me parait tout a fait adapte pour redonner a Saint-Francois son lustre d'antan, dans le cadre de la nouvelle mandature du Maire de Saint-Francois, avec un accueil touristique international de haut niveau, le Golf et l'aeroport ayant deja ete rehabilites par la meme dynamique equipe communale!

Un atout supplémentaire pour Saint-Francois!

Good luck in your endeavors!

Bien cordialement,